



URGENT

**LA VOIX DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR LA PRÉServation
DES TROIS BASSINS - UN APPEL À L'ACTION DURANT LE
SOMMET DES 3 BASSINS AU CONGO BRAZZAVILLE**

En tant qu'acteurs de la société civile, nous avons une opportunité unique et une lourde responsabilité de faire entendre notre voix lors du prochain Sommet des Trois Bassins qui se tiendra au Congo Brazzaville. Ce sommet joue un rôle essentiel en tant que plateforme de discussion sur les défis environnementaux et les solutions innovantes visant à préserver les précieux écosystèmes des trois bassins.

En tant que représentants de diverses organisations de la société civile engagées dans la conservation de la biodiversité et la protection de l'environnement, nous souhaitons saisir cette occasion pour lancer un appel à une action ambitieuse et concertée.

Les Trois Bassins - le Bassin du Congo, le Bassin de l'Amazone et le Bassin du Mékong - abritent une biodiversité inégalée et jouent un rôle crucial dans la régulation climatique mondiale. Cependant, ces écosystèmes uniques font face à de graves menaces telles que la déforestation, l'exploitation non durable des ressources naturelles, l'introduction d'espèces étrangères nuisibles aux espèces indigènes, la pollution, entre autres, ce qui aggrave le phénomène du changement climatique.

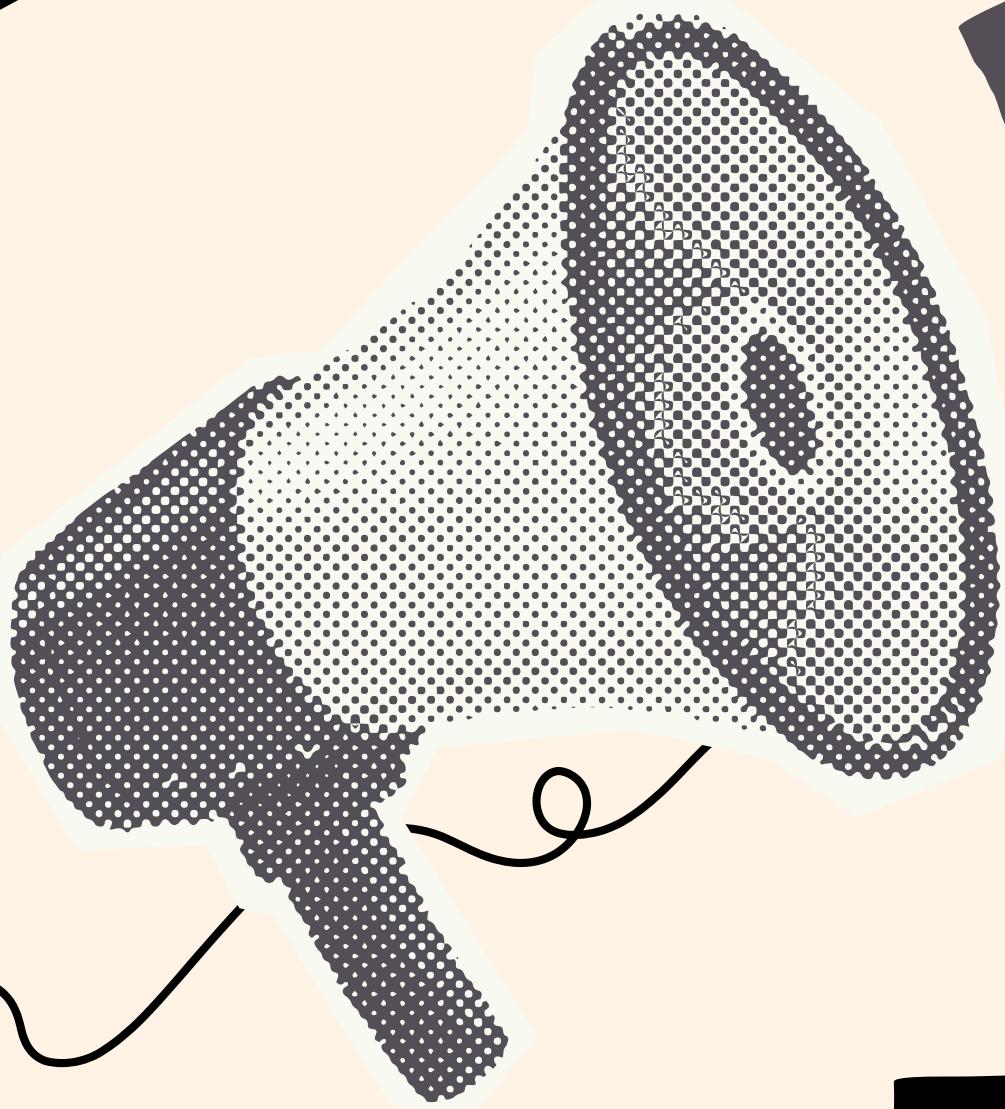
Récemment, nous avons pris connaissance de pratiques préoccupantes sur le plateau de la Plantation de Bateke au Congo, où une société multi-énergies mondiale est impliquée dans la production et la fourniture d'hydrocarbures et d'autres sources d'énergie. Ces pratiques visent à dissimuler les dommages environnementaux causés par leurs activités, ce qui est inacceptable et doit être fermement condamné. Nous exigeons que cette société mette fin à ces pratiques désastreuses et assume pleinement sa responsabilité envers l'environnement.

Ces menaces sont en grande partie causées par l'activité humaine. Nous dénonçons également les pratiques de "greenwashing" d'une société exploitant les ressources minérales sur le plateau de la Plantation de Bateke au Congo. Cette stratégie de "couverture" visant à dissimuler clandestinement l'exploitation des ressources doit être interdite, car elle a des conséquences dévastatrices sur l'écosystème forestier et représente une menace directe pour les fonctions écologiques.

Ces menaces sont en grande partie causées par l'activité humaine. Nous dénonçons également les pratiques de "greenwashing" d'une société exploitant les ressources minérales sur le plateau de la Plantation de Bateke au Congo. Cette stratégie de "couverture" visant à dissimuler clandestinement l'exploitation des ressources doit être interdite, car elle a des conséquences dévastatrices sur l'écosystème forestier et représente une menace directe pour les fonctions écologiques.

Face à cette situation préoccupante et aux défis environnementaux qui menacent les trois Bassins, nous sommes convaincus que le temps des discours est révolu. Nous devons passer à l'action avec détermination et un esprit de collaboration et d'engagement véritable pour protéger ces joyaux naturels qui sont essentiels pour l'avenir de notre planète.

Ensemble, nous devons développer des stratégies et des politiques de conservation de la biodiversité qui promeuvent une gestion durable des ressources et limitent l'impact de l'activité humaine sur les écosystèmes des trois Bassins. Nous devons également renforcer la sensibilisation et l'éducation autour de l'importance de ces écosystèmes et encourager une coopération internationale pour leur protection.



call
TO
Action

Société
Civile

NOTRE APPEL À L'ACTION REPOSE SUR CINQ PILIERS FONDAMENTAUX, QUI ONT ÉTÉ ÉLABORÉS EN RASSEMBLANT DIFFÉRENTES PERSPECTIVES ET EN TENANT COMPTE DES AVIS DE CHACUN. CES CINQ PILIERS SONT LES SUIVANTS :



CONSERVATION ET RESTAURATION
DE LA BIODIVERSITÉ

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET
ÉCONOMIE VERTE

RENFORCEMENT DE LA
COOPÉRATION INTERNATIONALE

PARTICIPATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS
LA PRÉServation DES BASSINS

LA PRÉServation ET LA VALORISATION DE L'ÉCOLE DE LA
FORêt : LE RESPECT DU SAVOIR DES PEUPLES AUTOCHTONES
POUR PRÉSERVER LES Écosystèmes FORESTIERS

CONSERVATION ET RESTAURATION DE LA BIODIVERSITÉ :

La préservation de la biodiversité dans les trois bassins clés - le Bassin du Congo, le Bassin de l'Amazone et le Bassin du Mékong - revêt une importance primordiale pour assurer la santé environnementale de notre planète. Ces bassins abritent des écosystèmes riches et diversifiés, notamment des forêts tropicales qui sont parmi les plus grandes et précieuses réserves de biodiversité au monde. Cependant, face aux pressions anthropiques et aux activités illégales telles que la déforestation, l'exploitation forestière non durable et le braconnage, il est crucial d'intensifier les efforts de conservation et de restauration de ces habitats uniques.

Afin de garantir la protection et la survie de cette biodiversité planétaire inestimable, nous appelons les gouvernements nationaux et les partenaires internationaux à renforcer les mesures de conservation dans les bassins. Cela nécessite plusieurs actions clés : premièrement, l'amélioration du système de gestion et de la gouvernance des aires protégées dans les bassins existants, en révisant les plans stratégiques ou d'actions et en harmonisant les textes nationaux. Deuxièmement, la création et l'expansion d'aires protégées transfrontalières pour favoriser la connectivité écologique entre les habitats et permettre aux espèces de se déplacer librement. Troisièmement, la formation et le renforcement des capacités des acteurs juridiques de l'environnement, ainsi que des gardiens naturels et artificiels des aires protégées.

Il est également crucial de lutter contre les activités illégales qui menacent la biodiversité, telles que la déforestation, l'exploitation minière et le braconnage. Cela nécessite une application stricte des réglementations et une coopération franche et objective des institutions intra et intergouvernementales. En veillant à ce que ces activités illégales soient contrôlées et prévenues, nous pourrons préserver les écosystèmes essentiels à la survie de la race humaine et maintenir les services écosystémiques indispensables.



De plus, il est essentiel de promouvoir la connectivité écologique entre les aires protégées en développant des corridors biologiques et en préservant les paysages clés pour la biodiversité. Ces mesures permettent aux espèces de se déplacer librement, de maintenir des populations stables et génétiquement diversifiées, et de favoriser les services écosystémiques tels que la pollinisation des cultures et la régulation climatique. Cette connectivité renforce la durabilité et la résilience des écosystèmes face aux pressions anthropiques et aux changements environnementaux.

En outre, il est urgent de soutenir activement les initiatives de restauration écologique visant à réhabiliter les zones dégradées dans les bassins. Cela peut être réalisé grâce à la mise en œuvre de projets de reforestation, de régénération naturelle assistée et de réhabilitation des écosystèmes endommagés. La restauration des fonctions écologiques et la réintroduction d'espèces clés contribueront à rétablir l'équilibre des écosystèmes et à renforcer leur résistance face aux pressions anthropiques.

Enfin, nous adressons un appel spécifique à cette entreprise opérant dans certains des bassins mentionnés, pour prendre des mesures concrètes afin de compenser les dommages environnementaux causés par la plantation de Bateke. Nous encourageons cette entreprise à s'engager activement dans des pratiques de production de pétrole plus respectueuses de l'environnement et à soutenir des actions de conservation et de restauration dans les régions où elle opère.



DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIE VERTE :

La transition vers un développement durable et une économie verte est une nécessité urgente dans les trois bassins clés que sont le Bassin du Congo, le Bassin de l'Amazone et le Bassin du Mékong. Ces écosystèmes riches en biodiversité sont confrontés à des pressions croissantes liées à l'exploitation des ressources naturelles, à la déforestation, à l'agriculture intensive et au changement climatique. Il est crucial de mettre en place des politiques et des mesures concrètes pour promouvoir des activités économiques respectueuses de l'environnement afin de préserver ces écosystèmes et garantir la durabilité des ressources pour les générations futures.

La promotion d'une exploitation forestière durable est au cœur de la transition vers une économie verte dans les trois bassins. Il est essentiel de mettre en place des mécanismes de gestion responsables et durables pour prévenir la déforestation illégale, l'exploitation excessive des ressources forestières et la destruction des habitats naturels. Cela peut être réalisé en renforçant la mise en œuvre des réglementations forestières, en encourageant les certifications forestières durables et en soutenant les communautés locales dans leurs pratiques de gestion forestière durable. En protégeant les forêts, nous préservons également les services écosystémiques essentiels, tels que la régulation du climat, le stockage du carbone et la protection de la biodiversité.

Une agriculture écologiquement intelligente est une autre composante clé du développement durable dans les bassins. Il est impératif de promouvoir des modèles agricoles qui minimisent les impacts environnementaux tout en garantissant la sécurité alimentaire des communautés locales. Cela peut être réalisé en encourageant l'adoption de pratiques agroécologiques telles que l'agroforesterie, la rotation des cultures, la conservation des sols et l'utilisation responsable des ressources en eau. En soutenant les agriculteurs locaux dans la transition vers des pratiques durables, nous pouvons renforcer la résilience des systèmes agricoles, préserver la fertilité des sols et réduire la dégradation de l'environnement.



La construction durable joue également un rôle crucial dans la transition vers une économie verte dans les Bassins. Il est essentiel de promouvoir des pratiques de construction respectueuses de l'environnement, telles que l'utilisation de matériaux durables, recyclés et à faible empreinte carbone, ainsi que la mise en œuvre de techniques de conception bioclimatique. La construction durable permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de minimiser les déchets de construction, d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et de créer des espaces de vie sains et durables. En encourageant l'adoption de normes de construction durables et en soutenant la recherche et le développement de solutions innovantes, nous pouvons favoriser la transition vers une économie de la construction plus respectueuse de l'environnement.

La promotion de la protection sociale pour améliorer la résilience et protéger les populations contre l'impact des crises économiques et environnementales est également un aspect crucial du développement durable dans les Bassins. Les mesures de politique sociale devraient être intégrées dans les politiques nationales relatives au changement climatique. Toutes les politiques économiques devraient intégrer des mesures pour soutenir le développement durable. La réforme de la fiscalité environnementale pourrait contribuer à financer les indemnisations de ceux qui sont affectés par la transition par le biais d'investissements dans les nouveaux emplois verts et par plus d'innovation.



RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE :

La préservation des trois bassins est d'une importance cruciale pour garantir un avenir durable. Il est donc essentiel de renforcer la coopération internationale entre les pays riverains et les organisations régionales et internationales. Un tel renforcement permettrait des échanges de connaissances, de ressources et d'actions concertées en vue de soutenir les initiatives visant à protéger ces bassins.

Les pays riverains doivent travailler en étroite collaboration pour préserver les trois bassins, car ils partagent des écosystèmes communs et sont confrontés à des défis environnementaux similaires. En renforçant leur coopération, ces pays peuvent coordonner leurs efforts de protection, établir des politiques communes et partager les meilleures pratiques. Cela impliquerait la création de mécanismes de dialogue et de collaboration réguliers afin de garantir une gestion durable des ressources naturelles dans les bassins.

La coordination avec les organisations régionales et internationales revêt une importance capitale pour assurer la préservation des trois bassins. Ces organisations disposent de ressources, d'expertise et d'une vision globale en matière de protection de l'environnement. En collaborant avec ces entités, les pays riverains pourraient bénéficier d'un soutien supplémentaire, de conseils techniques et participer à des projets de préservation et de gestion des bassins. Une coordination étroite permettrait également d'optimiser les efforts et de maximiser l'impact des actions entreprises.

La mobilisation de ressources financières et technologiques est cruciale pour la préservation des trois bassins. Il est impératif de mobiliser des fonds suffisants et de mettre à disposition des ressources technologiques appropriées pour soutenir les initiatives de préservation. Cela peut être réalisé grâce à des partenariats public-privé, des programmes de financement international, ainsi que par l'exploration de financements verts. En encourageant la mobilisation de ces ressources, nous pourrons développer des projets concrets de préservation et renforcer l'efficacité des efforts entrepris.

En somme, la coopération internationale est essentielle pour préserver les trois bassins. En renforçant la collaboration entre les pays riverains et en coordonnant les actions avec les organisations régionales et internationales, nous pourrons assurer une gestion durable de ces précieux écosystèmes. La mobilisation de ressources financières et technologiques adéquates viendra soutenir les initiatives de protection et de conservation des bassins. Il est urgent d'agir dès maintenant afin de garantir un avenir viable pour les bassins et de préserver ces richesses naturelles pour les générations futures.

PARTICIPATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA PRÉServation DES BASSINS :



La participation de la société civile revêt une importance cruciale dans la transition vers un développement durable et une économie verte dans les trois Bassins. En tant qu'acteurs de la société civile, nous reconnaissons notre responsabilité d'appuyer ces efforts en travaillant en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes, y compris les gouvernements, les entreprises et les communautés locales. La participation effective des individus, qu'ils soient acteurs politiques, administratifs, membres de la société civile ou représentants d'organisations, revêt une grande importance dans cette transition vers un développement durable. Nous nous engageons à travailler main dans la main avec toutes les parties prenantes afin de promouvoir une approche de développement durable et de soutenir les initiatives qui bénéficieront à l'environnement et aux communautés locales. En unissant nos forces, nous pouvons créer une dynamique positive et favoriser une transition réussie vers un avenir plus durable dans les trois Bassins.

Il est crucial que les dirigeants présents au Sommet des Trois Bassins accordent une écoute attentive à nos préoccupations. En reconnaissant que nous sommes les oreilles, les yeux et la voix directe du terrain, ils peuvent prendre pleinement conscience de l'importance de nos recommandations et des enjeux auxquels nous faisons face. En nous accordant davantage d'estime, en écoutant activement nos préoccupations et en prenant en compte nos recommandations, ils seront en mesure de prendre des décisions éclairées et de s'engager de manière résolue dans la voie d'une préservation inclusive de l'environnement. En travaillant ensemble et en valorisant la participation de tous les acteurs, nous pouvons garantir une prise de décision plus juste et durable pour préserver les trois Bassins et assurer un avenir meilleur pour notre planète et les générations futures.

La société civile joue un rôle essentiel dans la sensibilisation et la mobilisation des citoyens, ainsi que dans la surveillance et l'évaluation des initiatives de développement durable. Grâce à notre connaissance approfondie des enjeux environnementaux locaux, nous sommes à même d'identifier les besoins des communautés et de trouver des opportunités de collaboration.

Il est crucial que tous les acteurs impliqués dans les Bassins du Congo, de l'Amazone et du Mékong travaillent ensemble pour développer des politiques et des projets intégrant les besoins des populations locales tout en préservant la biodiversité et favorisant un développement économique durable. La collaboration entre les gouvernements, les entreprises et la société civile est essentielle pour assurer la mise en œuvre efficace des politiques et des projets de développement durable. En associant nos forces, nous pouvons renforcer notre capacité d'action collective et créer des partenariats solides basés sur la confiance mutuelle.

Pour garantir une participation active des communautés locales, il est nécessaire de les impliquer dès les premières étapes de la planification et de mettre en place des mécanismes de gouvernance participative. En donnant une voix aux communautés locales, nous pouvons garantir que leurs intérêts et leurs besoins spécifiques sont pris en compte dans les politiques et les projets de développement durable. Cela renforcera également leur sentiment d'appartenance et favorisera le succès à long terme de ces initiatives.

Il est également crucial de promouvoir la transparence et le dialogue entre tous les acteurs impliqués, y compris les entreprises opérant dans ces bassins. En favorisant un dialogue ouvert et en partageant des informations clés avec la société civile et les communautés locales, les entreprises peuvent mieux comprendre les préoccupations et les attentes de ces parties prenantes. Cela permettrait de remédier aux impacts négatifs éventuels de leurs activités et de mettre en place des mesures correctives pour contribuer aux efforts de préservation.

LA PRÉSÉRATION ET LA VALORISATION DE L'ÉCOLE DE LA FORÊT : LE RESPECT DU SAVOIR DES PEUPLES AUTOCHTONES POUR PRÉSERVER LES ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS :



La préservation des écosystèmes forestiers est essentielle pour assurer la durabilité de notre planète. Dans cette quête, il est primordial de reconnaître et de valoriser le savoir ancestral des peuples autochtones. Ces communautés ont développé une véritable "école de la forêt", une connaissance précieuse transmise de génération en génération. Cet article met en lumière l'importance de préserver et de valoriser cette école de la forêt pour assurer la préservation des écosystèmes forestiers.

, - Le savoir des peuples autochtones et l'école de la forêt :

Les peuples autochtones ont une relation harmonieuse avec la nature depuis des millénaires. Leur savoir traditionnel tient compte des interconnexions entre les espèces, les cycles naturels et les ressources disponibles dans les écosystèmes forestiers. C'est cette connaissance approfondie qui est à la base de leur école de la forêt. Le respect et la conservation de cette sagesse ancestrale sont essentiels pour préserver les écosystèmes forestiers.

- La préservation des écosystèmes forestiers grâce à l'école de la forêt :

L'école de la forêt des peuples autochtones offre des méthodes durables de gestion des écosystèmes forestiers. Leur savoir-faire permet une exploitation respectueuse des ressources naturelles, évitant la surexploitation et la destruction des habitats. Ils savent identifier les espèces menacées, préserver les zones sacrées et maintenir l'équilibre entre les différentes formes de vie présentes dans la forêt. En reconnaissant et en valorisant ce savoir, nous pouvons préserver la biodiversité des écosystèmes forestiers.

Les arbres jouent un rôle essentiel dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre. En stockant le CO₂, ils empêchent sa libération dans l'atmosphère, contribuant ainsi à la lutte contre le réchauffement climatique. Selon la directrice de Planète Urgence, le relâchement du CO₂ stocké alimente la quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Dans son rapport de synthèse paru le 20 mars 2023, le GIEC souligne l'importance des techniques d'élimination du dioxyde de carbone dans l'atmosphère pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C. Parmi ces techniques, la plantation d'arbres est considérée comme incontournable pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et atteindre les objectifs fixés.

Au niveau local, il est crucial d'intégrer les populations autochtones dans la préservation des écosystèmes forestiers. Leur savoir ancestral sur la gestion durable des ressources naturelles est précieux. Après des années de sensibilisation, de mobilisation de collectifs locaux, de formation et de lancement d'initiatives, il est temps de repenser collectivement notre relation avec la nature et d'inventer de nouvelles façons de vivre en société, en incluant chaque individu. Il est essentiel de donner à tous la possibilité d'agir et de participer à ces changements de trajectoire, même si cela est souvent perçu comme une utopie. C'est ainsi que nous donnons un sens profond à l'expression "faire sa part".

- L'importance de la collaboration avec les peuples autochtones :

La préservation des écosystèmes forestiers ne peut se faire sans la participation active des peuples autochtones. Leurs connaissances locales sont essentielles pour une gestion durable des ressources forestières. En travaillant en étroite collaboration avec les communautés autochtones, nous pouvons apprendre de leur école de la forêt et mettre en place des initiatives de conservation adaptées et respectueuses de la nature.

CONCLUSION

Cet appel à l'action met en évidence l'urgence de préserver les trois bassins du Congo, de l'Amazone et du Mékong, qui abritent des écosystèmes forestiers exceptionnels et une biodiversité unique. À travers les différentes thématiques abordées, nous avons souligné l'importance de la coopération internationale, de la mobilisation des ressources financières et technologiques, de la participation de la société civile et de la valorisation du savoir traditionnel des peuples autochtones.

La coopération internationale entre les pays riverains, les organisations régionales et internationales est essentielle pour une gestion durable des ressources naturelles dans les trois bassins. En travaillant ensemble, ils peuvent coordonner leurs efforts de protection, établir des politiques communes et partager les meilleures pratiques.

La mobilisation de ressources financières et technologiques suffisantes est un impératif pour soutenir les initiatives de préservation des bassins. Les partenariats public-privé, les programmes de financement international et les financements verts peuvent jouer un rôle clé dans cette mobilisation, afin de développer des projets concrets de préservation et renforcer l'efficacité des actions entreprises.

La participation de la société civile revêt une importance cruciale dans la transition vers un développement durable. En collaborant avec les gouvernements, les entreprises et les communautés locales, elle peut sensibiliser, mobiliser et surveiller les initiatives de développement durable. En impliquant activement les communautés locales et en favorisant la transparence et le dialogue, nous pouvons garantir que leurs intérêts et leurs besoins sont pris en compte dans les politiques et les projets de préservation des bassins.

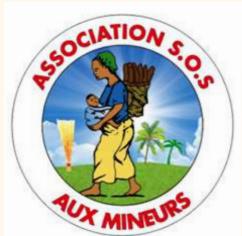
Enfin, la valorisation et le respect du savoir traditionnel des peuples autochtones est fondamental pour une gestion durable des ressources naturelles. Leur connaissance profonde de ces écosystèmes, transmise depuis des générations, offre des outils précieux pour une préservation efficace de la biodiversité et la promotion d'un avenir durable.

En conclusion, cet appel à l'action souligne l'urgence d'agir collectivement pour préserver les trois bassins du Congo, de l'Amazone et du Mékong. En renforçant la coopération internationale, en mobilisant les ressources nécessaires, en encourageant la participation de la société civile et en valorisant le savoir traditionnel des peuples autochtones, nous pouvons bâtir un avenir durable en préservant ces écosystèmes uniques et en assurant la conservation de la biodiversité pour les générations futures.



ORGANISATIONS ET INDIVIDUS

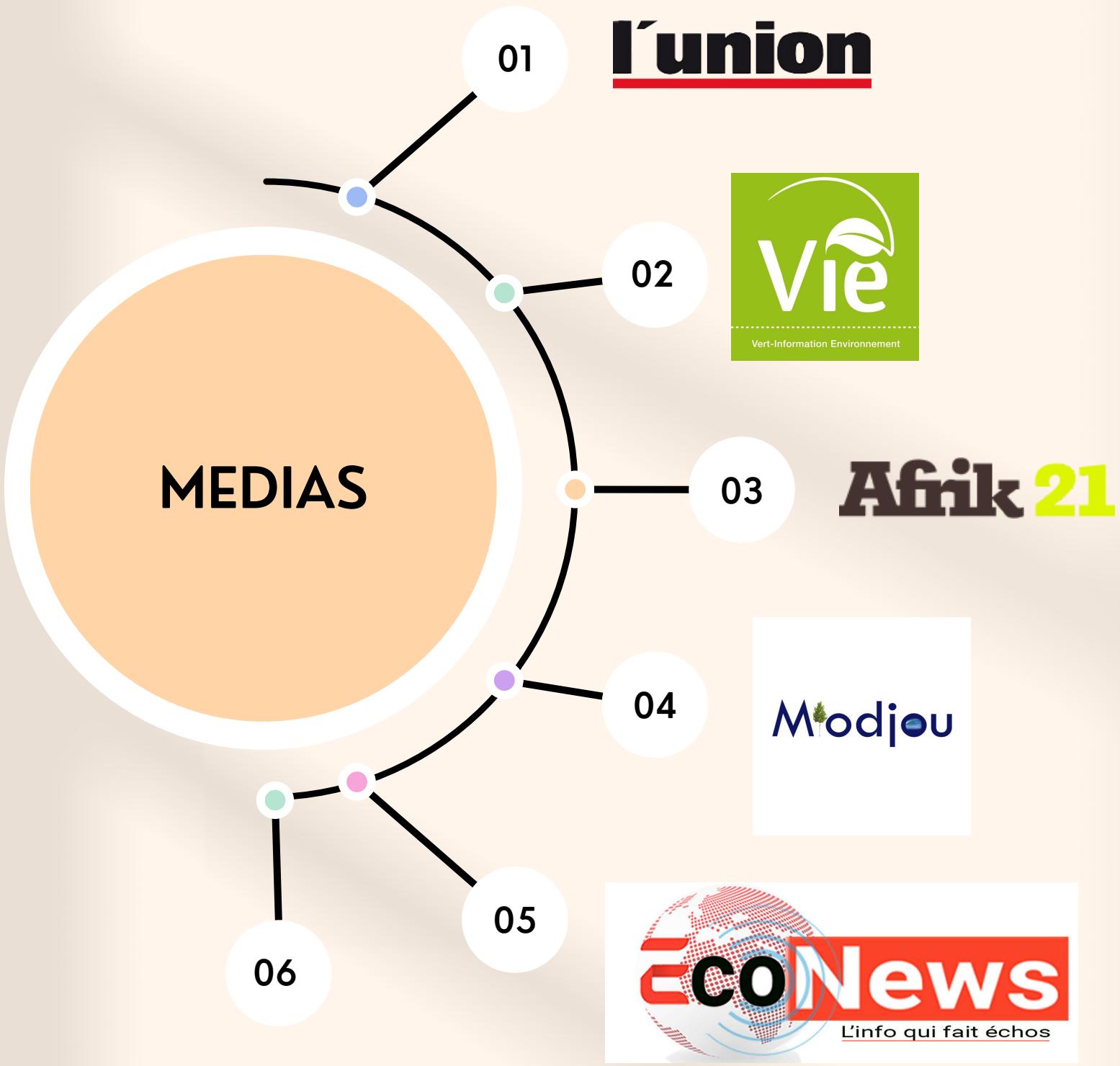
1. Vanessa MAVILA, présidente Fondation Eboko,
2. Marie Josiane KOUADIO, ADCCI,
3. Obambe Gakosso, Vice-président Fondation Eboko,
4. Rodrigue Mayama, Coordinateur Fondation Eboko Section Pointe-Noire
5. Rodi Bamenensi, Chargé de la gestion administrative Fondation Eboko,
6. Arnaud Régis HOUALEMBO, ONG CAD,
7. Merveilles Beremy Otto, Porte-parole Fondation Eboko,
8. Axence Meg Jim MONAFI, FSU CONGO - ASU MONDE,
9. Destin BIBILA KIMPOLO, WUMELA BIOCHARBON,
10. Hans MAKOUNDI, Gybn Congo (Republic Of Congo Youth Biodiversity Network "RCYBN"),
11. AYENAN Salem Mihindeou, Président Fondateur (Future for Future), Bénin
12. Sorel Eta, Ethnologue Congo
13. Geralrine NZEMBA DE MIYALOU, Fondatrice ONG HELP FROM GOD,
14. Razak Oba, APODD, Bénin
15. Amadou Lougué AUYA-Mali,
16. Rebecca Mpoyi, CEO Beetadurable,
17. Christ E. LANDZI, Les Amis du Bassin du Congo,
18. Badawe Dieudonné, ESSOR, Congo
19. Christian MUKHOSO MUNGELA, MMCEE,
20. Missamba-Lola Aimé Patrick, Plateforme Mangrove du Congo,
21. MOUNTOU EULOGE Romuald, Association génération égalité des droits des sourds, Congo
22. Tanguy Odilon NGOYI, Assom Congo,
23. Katikomo John superviseur environnement chez Enable the Disable Action EDA,
24. NSAFFOU MBATCHI Wilhem Aldrin Ronnie, Butterfly, République du Congo,
25. Paris Boubath, Fondation Eboko,
26. Nann Ngakosso-Nzaka Antsaka, Maisons Castels, Genn Congo BTP, Congo
27. Daniel Gertenot, EELV, France
28. LOUTONADIO Marvyne, Kongo Kafé, France
29. Blanchard Cherotti MAVOUNGOU Association pour le respect du droit des populations autochtones du développement durable et du droit de l'homme (ARPA2DH),
30. Fayigga Galomi, Fondation Eboko,
31. Legerna Elenga, Fondation Eboko,
32. Dr. Uzodinma Adirieje, Society for Conservation and Sustainability of Energy and Environment in Nigeria (SOCSEEN)
33. Eden Jordan DZINGA, Membre de la Fondation Eboko, Congo
34. VOUKAMBA-AYOU Ocrene, présidente par intérim du Groupe de Recherche et d'Etude sur les Changements Climatiques et l'Environnement, ONG GRECCE,
35. Cédric SALOUKOU Secrétaire Général du GRECCE,
36. Rodrigue LOUZOLO ZOUMBILA, Havre d'Equité,
37. Ngono Eric Salomon, Président de l'association Up For Environment,
38. Cedric Yamdjieu, Afropreneurs Emerging Leaders,
39. SOGBEDJI Isidor, U-Report Aplahoué/ Bénin
40. Dossou Bernadette, ONG ASEED BÉNIN
41. Professor Aniebiet Inyang Ntui, University of Calabar,
42. Yaroslav Mar, Lostisland, Israel
43. Boris Ngounou, ambassadeur - Cameroun, du réseau des journalistes africain sur le développement durable et le changement climatique,
44. Cédrick MPOSHI DIBUE, Président
45. ident de l'ONG AYEA-RDC (African Youth),
46. Ella MAGANGA, ONG HFG,
47. S.O.S. aux mineurs,
48. Globe21,
49. Frédéric YEKA,
50. YAKA-YAKA Ralph Claver, Président FECOPAM PNRE / RENADF / Coordonnateur PNRE -NKOUILOU de la PLVBG,
51. MINGOLE NGONGO JODIA ARDELE,
52. Joelove Belvanie MILONGO, Fondation Eboko Canada.



FEDERAL REPUBLIC OF
LOSTISLAND



REMERCIEMENTS



CONTACTEZ-NOUS



+ 33 7 81 25 14 40

+ 242 06 679 11 57



fondationeboko@gmail.com

WWW.fondation-eboko.org



**3B rue Deville, 02400 Château-Thierry, France
P14-79 Soprogi Arrondissement 09 Djiri-Massengo,
Brazzaville République du Congo**